

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

Le 18 janvier 2021

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue par vidéoconférence, mesure d'urgence (COVID-19) sous recommandation du MAMH, ce dix-huitième jour de l'an deux mille vingt et un, dès 19 h 47 et à laquelle sont présent(e) s : Mesdames les conseillères Ginette Bradley, Elizabeth Tomaras, Martine André et Louise Chénier ainsi que Messieurs les conseillers André Bélanger et Marc Lafontaine tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Philip Lapalme. Madame Annie Rock agit en tant que secrétaire de cette séance.

Sont absent(e)s: Aucun.

ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 2021-01-005 – ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour avec les corrections suivantes : Aucune.

Il est proposé par : Marc Lafontaine Appuyé par : Elizabeth Tomaras

Et RÉSOLU que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 janvier 2021 soit accepté tel que déposé et modifié avec les corrections ci-haut mentionnées.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution numéro 2021-01-006 – ACCEPTATION DES PROCÈS VERBAUX

La secrétaire dépose les procès-verbaux et tous les membres présents à cette séance renoncent à la lecture.

Il est proposé par : Marc Lafontaine appuyé par : Elizabeth Tomaras

ET RÉSOLU que les procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil du 21 décembre 2020 et du 13 janvier 2021 soient acceptés tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux, avec les corrections suivantes : Corriger la signature de Madame Annie Rock, sur le procès-verbal du 21 décembre 2020, afin qu'il soit inscrit : Secrétaire-trésorière adjointe à la direction générale.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : E. Tomaras, M. Lafontaine et M. André

Contre : G. Bradley, A. Bélanger et L. Chénier

Monsieur le Maire vote pour.

ADOPTÉE SUR DIVISION

TRAVAUX PUBLICS

Dépôt du rapport du Chef de service.

URBANISME

Dépôt du rapport du Chef de service.

LOISIRS ET COMMUNICATIONS

Dépôt du rapport de la responsable des loisirs et de la communication

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 18 janvier 2021

PÉRIODE DE QUESTIONS AUX CONTRIBUABLES

Il a été question :

- Des raisons des décisions des élus sur les points 3.1 à 3.6 et 3.9 de la séance extraordinaire du 21 décembre 2020;
- De l'accessibilité des séances publiques aux citoyens, en direct;
- Du moment auquel sera décidé de discuter de la fin de la probation de certains employés;
- Des précisions sur l'article de Viva Média du 13 janvier 2021;
- De l'employabilité des officiers municipaux, de la prestation de service des fournisseurs de la municipalité et sur l'affichage du poste de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;
- Des modalités entourant les rénovations du centre des loisirs, prévu au point 10.3 de la présente séance;
- De la signature et de l'autorisation des chèques, par la municipalité, entre le 1^{er} janvier et 13 janvier;
- De l'audit interne sur les règlements d'emprunts antérieurs.

**Résolution numéro 2021-01-007 – ACCEPTATION DES COMPTES À
PAYER**

Il est proposé par : Marc Lafontaine appuyé par : Elizabeth Tomaras

ET RÉSOLU que les comptes à payer soient acceptés et approuvés comme présentés et énumérés à la liste déposée des comptes à approuver, totalisant la somme de 91 358.12 \$.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Louise Chénier

AFFAIRES COMMENCÉES

AFFAIRES NOUVELLES

**Résolution numéro 2021-01-008 - OCTROI DE CONTRATS POUR LA PRO-
DUCTION D'UN LIVRE POUR LE 100^E ANNIVERSAIRE DE VAU-
DREUIL-SUR-LE-LAC**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité célèbre son 100^e anniversaire et que le Conseil municipal de Vaudreuil-sur-le-Lac reconnaît l'importance de cet événement marquant;

CONSIDÉRANT QUE les sommes allouées pour cette dépense seront prélevées à même le fond voté pour le 100^e anniversaire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires sont disponibles pour cette dépense.

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Ginette Bradley appuyé par : Louise Chénier

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 18 janvier 2021

Résolution numéro 2021-01-008 (suite)

ET RÉSOLU que le Conseil autorise l'octroi de contrat pour la recherche et la rédaction du livre du 100^e anniversaire de la Municipalité à l'entreprise La Belle Amérique pour la somme de 8 000\$ avant taxes.

RÉSOLU que le conseil autorise l'octroi de contrat pour le graphisme et la mise en page dudit livre à monsieur Bernard Bourbonnais pour la somme maximal de 2 600\$ avant taxes.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution numéro 2021-01-009 APPROBATION DE LA NOUVELLE TARIFICATION DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

CONSIDÉRANT QU'une étude comparative des tarifs de location des salles municipales des villages, municipalités et villes avoisinantes à Vaudreuil-sur-le-Lac a été réalisée ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil reconnaît que les salles municipales représentent un service à la population, tant pour la possibilité de location pour y tenir des événements que pour y suivre des cours, participer à des activités sportives, culturelles, éducatives, ludiques, etc.;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Louise Chénier

appuyé par : Ginette Bradley

RÉSOLU que le Conseil approuve la tarification proposée pour la location des salles municipales de Vaudreuil-sur-le-Lac pour la période s'échelonnant de janvier 2021 à août 2021 inclusivement.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉNOVATION DU CENTRE DES LOISIRS

Sujet reporté

Résolution numéro 2021-01-010 - OCTROI DE CONTRAT POUR LA GESTION DU CAMP DE JOUR 2021

CONSIDÉRANT QUE la Conseil reconnaît l'importance d'offrir aux citoyens de Vaudreuil-sur-le-Lac un service de camp de jour;

Pour ce motif,

Il est proposé par : Marc Lafontaine

appuyé par : Ginette Bradley

ET RÉSOLU que le conseil autorise l'octroi de contrat pour la gestion du camp de jour 2021 à l'entreprise L'Air en Fête conformément au Protocole d'entente déposé à la Municipalité le 3 septembre 2020

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 18 janvier 2021

Résolution numéro 2021-01-010 (suite)

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE

À

L'UNANIMITÉ

Résolution numéro 2021-01-011 OCTROI DE CONTRAT POUR L'HÉBERGEMENT ET LE SUPPORT TECHNIQUE DU SITE WEB 2021-2025

CONSIDÉRANT QUE le Conseil reconnaît la nécessité pour la Municipalité d'avoir un site web;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a inauguré un nouveau site web en octobre 2020 avec un nouveau fournisseur de service et une nouvelle interface;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : André Bélanger

appuyé par : Ginette Bradley

ET RÉSOLU que le conseil autorise l'octroi de contrat pour l'hébergement et le support technique du site web à l'entreprise Tofubox inc. pour la somme de 640\$ avant taxes, annuellement, pour 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras et L. Chénier

Contre : M. Lafontaine et M. André

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE SUR DIVISION

Résolution numéro 2021-01-012 - TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ÉGOUTS ET DE LA STATION DE POMPAGE

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu plus d'une demi-douzaine de plaintes liées aux égouts pluviaux bouchées;

CONSIDÉRANT QU'UN entretien régulier n'a pas été effectué depuis 2019;

CONSIDÉRANT QUE les danger potentiel que représente des égouts pluviaux et sanitaires, la prévention doit être de mise;

CONSIDÉRANT QUE certains de ces égouts font l'objet de plaintes depuis 2018;

CONSIDÉRANT QU'UN entretien régulier et rigoureux de la station de pompage est primordial concernant sa propreté et son état pour la santé et la sécurité des citoyens.

Pour ces motifs,

Il est proposé par : André Bélanger

appuyé par : Marc Lafontaine

RÉSOLU que le conseil autorise l'octroi de contrat pour l'entretien des égouts et de la station de pompage de la municipalité à l'entreprise Sanivac inc. pour la somme de 2 918.18 \$ avant les taxes et de 3 355,17\$, taxes incluses.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 18 janvier 2021

**Résolution numéro 2021-01-013 - ACHAT DE L'EXTENSION DE LICENCE
DU LOGICIEL P.G QUALITÉ DES SERVICES**

CONSIDÉRANT QU'UNE meilleure gestion des plaintes et dossiers d'infractions s'impose au niveau de la collecte de données, l'archivage et la consultation des dossiers ;

CONSIDÉRANT QU'UNE versatilité du système de gestion des plaintes est nécessaire pour un travail d'équipe et pour une plus grande efficacité dans l'équipe administrative ;

CONSIDÉRANT QUE le logiciel est versatile et peut également service aux travaux publics pour tout historique de plaintes ou travaux sur des lots publics

CONSIDÉRANT QU'UN retard dans de nombreux dossiers a été constaté lors de l'arrivée du nouvel inspecteur et qu'un logiciel efficace rendra l'inspecteur plus efficace dans certaines de ses tâches

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Louise Chénier

appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU que le conseil autorise l'achat de l'extension de licence du logiciel P.G. Qualité de services pour le paiement unique de 2 500\$ avant taxes, de même que le paiement du Programme CESA pour un montant annuel récurrent de 625\$ avant taxes.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE

À

L'UNANIMITÉ

**ABATTAGE D'ARBRES MALADES, MORTS OU DANGEREUX SUR LE
DOMAINE PUBLIC**

Sujet reporté

Résolution numéro 2021-01-014 - ACHATS DE LICENCES PG MÉGAGEST

CONSIDÉRANT QUE la facturation doit être faite par chaque département;

CONSIDÉRANT QUE le département de la voirie et de l'urbanisme à la responsabilité de préparer son budget annuel et que PG MegaGest est l'outil de référence;

Afin d'assurer un meilleur suivi entre le département de la voirie et de l'urbanisme et celui de la comptabilité pour le suivi des factures.

CONSIDÉRANT QUE PG MegaGest est le principal outil de travail pour le département de la comptabilité;

Advenant l'incapacité d'effectuer le travail à partir de son poste de travail régulier

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Ginette Bradley

appuyé par : Elizabeth Tomaras

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 18 janvier 2021

Résolution numéro 2021-01-014 (suite)

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise l'achat de deux licences PG MegaGest pour le département de la voirie et de l'urbanisme et celui de la comptabilité pour un montant de 1580.00 \$ pour l'achat des deux licences, de 164.00 \$ pour l'installation et l'activation des licences totalisant 1744.00 \$ avant les taxes et 2 008.16 \$ incluant les taxes, et d'un montant récurrent de 410.00 \$ avant taxes et 471.40 \$ incluant les taxes pour la plate-forme de base AccèsCité.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution numéro 2021-01-015 - FORMATION MUTATION

Il est proposé par : Marc Lafontaine

appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU que le conseil autorise une formation ACCÈSCITÉ FINANCES sur *mutation taxation d'ajustement et taxation annuelle* avec PG Solutions à la secrétaire trésorière adjointe à la direction générale, madame Annie Rock pour un montant de 585.00 \$ avant taxes et 672.60 \$ incluant les taxes.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution numéro 2021-01-016 - MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT MAMH

Il est proposé par : Marc Lafontaine

appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve l'accompagnement d'un conseiller du MAMH pendant les séances préparatoires, ordinaires, extraordinaires ou toutes autres réunions si nécessaire, dès la prochaine séance, et ce, pour les 6 prochains mois, avec possibilité d'extensions.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR L'ANNÉE 2021

À titre d'informations, voici le calendrier des maires suppléants pour l'année 2021 :
Janvier-Février-Mars : Ginette Bradley, conseillère au siège 1;
Avril-mai-juin : André Bélanger, conseiller au siège 2;
Juillet-Août-Septembre : Elizabeth Tomaras, conseiller au siège 3;
Octobre-Novembre-Décembre : Martine André, conseillère au siège 4.

Résolution numéro 2021-01-017 - CHANGER LA LISTE DES RÉPONDANTS POUR L'ALARME DE LA STATION DE POMPAGE

Il est proposé par : Marc Lafontaine

appuyé par : Elizabeth Tomaras

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 18 janvier 2021

Résolution numéro 2021-01-017 (suite)

ET RÉSOLU que le conseil autorise la secrétaire-trésorière par intérim, Mme Annie Rock, à procéder auprès de la centrale d'appels aux changements suivants des répondants lorsqu'il y a une alarme à la station de pompage :

Premier	répondant :	Guy	Majeur,
Deuxième	répondant :	Benjamin Furtado,	
Troisième	répondant :	André	Bélanger.

Que ces changements soient en vigueur jusqu'au retour du directeur général et secrétaire-trésorier, Mario Briggs.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-01-018 – OCTROI DE CONTRAT – ENTRETIEN
DE LA GÉNÉRATRICE À LA STATION DE POMPAGE**

Il est proposé par : André Bélanger appuyé par : Elizabeth Tomaras

ET RÉSOLU que le conseil autorise l'octroi de contrat pour l'entretien de la génératrice à la station de pompage à l'entreprise Kébec Expert inc. pour un montant annuel de 790\$ avant taxes et de 908,31\$ après taxes, pour l'entretien complet et la vérification de la génératrice, d'un taux horaire de 85,50\$ et des frais de service de 40\$ pour chaque visite et de prévoir une augmentation de 2,5% à chaque année, pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-01-019 - NOMINATION DE LA FIRME
COMPTABLE POUR 2020**

Il est proposé par : Martine André appuyé par : Marc Lafontaine

ET RÉSOLU que le conseil nomme la firme comptable GOUDREAU POIRIER INC. pour la vérification comptable de 2020 aux tarifs indiqués dans la soumission du 11 janvier 2021 et pour un montant total de 21 500\$ plus les taxes applicables.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-01-020 – OCTROI DE CONTRAT –
PRÉPARATION BUDGET 2021**

Il est proposé par : Marc Lafontaine appuyé par : Louise Chénier

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 18 janvier 2021

Résolution numéro 2021-01-020 (suite)

ET RÉSOLU que le conseil autorise l'octroi de contrat pour des services de formation et de coaching à la secrétaire-trésorière adjointe à la direction générale, madame Annie Rock, au maire, monsieur Philip Lapalme et à la personne ressource à venir au poste de direction générale et secrétaire- trésorier(ère) dans le cadre de la préparation du budget 2021 à GOUDREAU POIRIER INC. à un taux de 95.00 \$ de l'heure plus les taxes applicables, jusqu'à concurrence de 60 heures (5 700\$ avant taxes), tel que mentionné dans l'offre de service datée du 11 janvier 2021.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS AUX CONTRIBUABLES

Aucune question.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Résolution numéro 2021-01-021 — LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Marc Lafontaine

appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU que cette séance soit levée dès 21 h 06

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Philip Lapalme
Maire

Annie Rock
Secrétaire-trésorière par intérim

Certificat des crédits disponibles

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-dessus décrites par les résolutions lors de cette séance ordinaire du conseil du 18 janvier 2021.

Annie Rock
Secrétaire-trésorière par intérim